



**Réunion du bureau
du 7 mai 2021 à 17h30 (heure de Paris)
Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Denis MATHEN, Président, M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; M. Félicien AMANI, Vice-président ; Mme Valérie PENEAU, Trésorière ; Mme Patricia-Dominique LACHAT, Trésorière-adjointe ; M. Christian HEBRANT ; M. Yao Dieudonné ; M. Eugène EKOUE ; Mme Zoé DOGBEAVOU.

La prochaine réunion du bureau de l'APREF est fixée au

Mercredi 2 juin à 18h (heure de Paris)

La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom

ORDRE DU JOUR

1. **Présentation de la nouvelle chargée de mission**
2. **Point financier (retour sur les cotisations et les frais bancaires)**
3. **Présentation des avancées de la Feuille de route de 2021 : diffusion de la première lettre**
4. **Point d'étape sur le forum de Namur**

I. Présentation de la nouvelle chargée de mission

Nouvelle chargée de mission et adresse de courrielle

La nouvelle chargée de mission, Zoé Dogbeavou sera là jusqu'en septembre et sera joignable à l'adresse sec-gen@apref.fr

II. Point financier

Frais bancaires

Suite à l'importance constatée de frais bancaires chez BNP Paribas, une démarche sera entamée afin de changer de banque vers le Crédit Mutuel, à défaut elle sera engagée vers Le Crédit Lyonnais par Madame PENEAU et Madame LACHAT.

Identification des membres n'ayant pas régularisé leur cotisation et relances individuelles

Les membres n'ayant pas régularisé leurs cotisations seront identifiés et contactés individuellement par Mme PENEAU, pour les Français, les Togolais, les Béninois et le membre Mauritanien. Monsieur Amani, relancera les membres ivoiriens de son côté. Le tableau des cotisations personnelles et institutionnelles est joint en annexe.

Cotisations institutionnelles :

L'ensemble des cotisations institutionnelles sont à jour. Et, suite au rendez-vous de Monsieur DESFORGES et Madame PENEAU avec le Secrétariat général du ministère de l'Intérieur français, ce dernier adhère à hauteur de 5000€ à l'APREF.

III. Présentation des avancées de la Feuille de route de 2021

Nomination d'un nouveau délégué territorial au Sénégal

Monsieur MATHEN proposera à Monsieur Bassirou SENE, Ambassadeur, Haut-Commissaire du Sénégal en Gambie, d'être le nouveau délégué territorial à la suite du décès de Monsieur Ibrahim SAKO, Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur du Sénégal.

Contribution à la seconde édition de la lettre dématérialisée

- Monsieur MATHEN propose de saisir ses collègues belges afin d'obtenir un article de leur part.
- Le secrétariat général se charge de relancer Monsieur KOUROUMA ainsi que les préfets haïtiens par l'intermédiaire de Madame AZAM-PRADEILLE
- Les délégués territoriaux seront relancés par le secrétariat général afin d'être invité à participer à la lettre (concernant les membres n'étant pas au bureau). Il s'agit donc de relancer M. Valère SETONNOUGBO pour le Bénin.
- Monsieur AMANI confirme son accord pour rédiger l'édito de la lettre dématérialisée en lien avec ses contacts.

Adoption de la lettre d'accueil des nouveaux membres.

Les nouveaux membres seront accueillis par la lettre présentée au bureau à la signature de Monsieur MATHEN.

Création d'une fiche google business

Une fiche google business de l'APREF sera créée par le Secrétariat général afin d'augmenter la visibilité sur les réseaux sociaux.

Repartage des publications des partenaires et animation des réseaux sociaux

Pour renforcer le lien avec les institutions et les associations partenaires, leurs publications seront repartagées et des publications en lien avec ces institutions seront créés.

Suivi de membres du bureau de nos réseaux sociaux

L'ensemble des membres du bureau suivra l'APREF et les partagera à ses réseaux professionnels afin d'augmenter la visibilité de l'association.

Twitter : <https://twitter.com/apref2>

Facebook : <https://www.facebook.com/AssoAPREF>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/50451018/>

Brainstorming sur le futur et la gouvernance de l'association

La présidence propose d'évoquer la question de la gouvernance de l'association l'année prochaine. Ce sujet sera au prochain ordre du jour.

IV. Point d'étape sur le forum de Namur

Relance des intervenants au forum de Namur

- Prise en contact avec le représentant du Togo par Monsieur ETSE. Monsieur MATHEN prendra contact avec Monsieur ETSE, pour lui demander notamment que soit désigné un préfet togolais pour le Forum.
- Relance avec Madame AZAM PRADEILLE pour obtenir l'accord de principe de la participation d'un préfet haïtien à une table ronde.
- Monsieur Amani se charge de nous communiquer le nom de l'intervenant ivoirien.

Mail de confirmation aux intervenants

Monsieur MATHEN enverra un mail à chaque intervenant pour confirmer son intervention et préciser les spécificités techniques.

Invitation au forum de Namur

- Rédaction d'un courrier type pour inviter les personnalités à la signature du président et du secrétariat général. Ce courrier sera envoyé avec le programme et s'inspirera du forum d'Abidjan pour ce qui est des modalités d'inscription.
- Une liste des personnalités potentiellement intéressées sera dressée en prévision de la procédure d'inscription lancée en juin.

ANNEXE : Cotisations individuelles et institutionnelles

Cotisations individuelles 2021

Étiquettes de lignes	A jour de cotisation	Non-régularisés	Total des membres
Belgique	4	0	4
Bénin	0	3	3
Côte d'Ivoire	0	51	51
France	11	14	25
Guinée	5	0	5
Haïti	2	0	2
Mauritanie	0	1	1
Sénégal	1	0	1
Suisse	1	0	1
Togo	0	2	2
Total des membres	24	71	95

Suivi des cotisations institutionnelles 2021

Etat	Institution	Montant de la cotisation	2021
France	ACPHFMI	2 000 €	à jour
Roumanie	APSPR	2 000 €	Non-régularisés
Suisse	Canton de Vaud	2 000 €	à jour
Belgique	Etat fédéral belge	2 000 €	à jour
Belgique	Fédération Wallonie-Bruxelles	2 000 €	Attendus
France	Ministère de l'Intérieur français	5 000 €	Attendus